



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
*Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA*

Paris, le 08 mars 2012  
N° CERTA-2012-AVI-124

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans RSA SecureID

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-124>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-124
Titre	Vulnérabilité dans RSA SecureID
Date de la première version	08 mars 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité EMC ESA-2012-013 du 02 mars 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

## 2 Systèmes affectés

RSA SecureID Software Token Converter 2.X.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité permettant l'exécution de code arbitraire à distance a été corrigée dans *RSA SecureID Software Token Converter*.

## 4 Description

Une vulnérabilité a été corrigée dans *RSA SecureID Software Token Converter*. Une erreur non spécifiée peut être utilisée par une personne malintentionnée pour provoquer l'exécution de code arbitraire.

## **5 Solution**

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Bulletin de sécurité EMC ESA-2012-013 du 02 mars 2012 :  
<http://www.securityfocus.com/archive/1/521885>
- Référence CVE CVE-2012-0397 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-0397>

## **Gestion détaillée du document**

**08 mars 2012** version initiale.